

**Bus & Car Transport de voyageurs**

**Presse web – 09/06/2015**

Actualités



## UITP MILAN EN DIRECT

### Smooove se lance dans le vélo électrique en libre-service

**Le spécialiste du vélo en libre-service Smooove a dévoilé en avant-première un modèle électrique lors du congrès UITP 2015 à Milan.**

Pour la première fois à l'occasion du congrès UITP 2015 à Milan, la société Smooove se lance dans l'électrique. Déjà présente dans 11 villes en France et 10 autres dans le reste du monde, elle développe des solutions de vélopartage depuis 2008. Le modèle avec assistance électrique, encore à l'état de prototype, pèse 24,6 kg (contre 22 kg pour un vélo classique chez Smooove), et affiche une autonomie de 60 km.

*"Dans certaines régions, on peut le recharger une fois tous les trois jours",* insiste Laurent Mercat, Pdg de la société de 15 personnes. Si le prototype n'est pas encore dans la brochure de Smooove, il sera proposé aux villes clientes.

*"Nous souhaitons développer des stations mixtes",* détaille le responsable. L'inconvénient : à l'achat, il faut compter de 700 à 900 euros supplémentaires, par rapport à un vélo traditionnel. Le système de bornes mobiles et sans câble présenté par Smooove permet d'éviter cependant tout génie civil massif, et donc de surcoût côté infrastructures.



#### **Villes vallonnées et hautes températures**

Les vélos électriques, utilisés notamment par des personnes âgées, seront majoritairement destinés aux villes vallonnées et connaissant de fortes chaleurs. La société, qui vient de répondre à un appel d'offres à Arcachon (Gironde) pour du vélopartage classique, regarde déjà vers le Moyen-Orient pour l'électrique, et compte se porter candidate pour les réseaux d'Helsinki en Finlande et de Long Beach en Californie.

*Article rédigé par Capucine Moulas*

© CM